

-:-

OBJET:

Occupation du pays.-

N° 4/Route - A.I.

A Monsieur le Résident du Ruanda

à

K I G A L I . -

(en double)

Monsieur le Résident,

RUHENERI

27106

*français  
à une date à venir  
en 1956*

J'ai l'honneur de répondre ci-après aux renseignements prescrits par le second alinéa de votre lettre n° 548/A.I. du 25 janvier écoulé.

I.- Amélioration des conditions de séjour en brousse.

A.- Gîtes d'étape.-

- a)- En territoire de Ruhengeri, des améliorations considérables ont été réalisées en 1955 dans le domaine des gîtes d'étape.
- 1°- 2 gîtes d'étape en matériaux définitifs, destinés tant au personnel européen qu'aux agents indigènes sous statut, ont été construits sur crédits C.A.C.I.
- 2°- 1 gîte en matériaux définitifs a été construit sur crédits forestiers.
- 3°- 4 gîtes B.O. ont été dotés de plafonds arabes; 3 gîtes B.O. ont été dotés de cuisines attenantes au corps du bâtiment principal; 1 gîte B.O. (situé à haute altitude) a été doté d'un foyer; 1 gîte B.O. (situé à basse altitude) a été agrémenté d'une barza; 3 gîtes B.O. ont reçu une décoration florale appropriée.
- 4°- 1 gîte C.A.C. a été complété par une cuisine et par un W.C. en matériaux définitifs; 1 gîte C.A.C. a reçu un nouveau pavement avec couche de ciment; 1 gîte C.A.C. a été entièrement repeint et modernisé.
- b)- Deux gîtes C.A.C. en matériaux semi-définitifs sont en cours de construction et un autre gîte de la même espèce a été prévu pour l'année en cours.- Des meubles rudimentaires sont en fabrication sur place; ils sont destinés à compléter l'ameublement encore très rudimentaire des gîtes existants et à garnir les gîtes nouvellement construits.
- c)- De plus, il a été demandé, aux autorités supérieures, les crédits nécessaires pour la construction en 1957 de 3 gîtes B.O.: 1 au Mulera (qui en 1955 ne possédait encore aucun gîte et qui est en cours d'en recevoir 1 en matériaux semi-définitifs), 1 au Bukamba-Ndorwa (pour autant que l'actuel gîte situé au Centre Administratif de cette chefferie soit déjà transformé en maison de Chef) et 1 au Kibali-Buburuka.

B.- Réseau routier.-

- a)- La facilité des communications a, de son côté, été grandement améliorée, en 1955, par la création de 4 pistes carrossables bouclant des circuits: Gahunga-Mulinzi = 3 Km.; Nyakinama-Kinonyi = 15 Km; Kivuruga-Gatonde = 24 Km.; Kirambo-Base = 24 Km.- De plus, 2 pistes forestières ont été créées, l'un de 2 Km., l'autre de 8 Km.
- b)- Pour l'année en cours, a été prévue la jonction de la route Ruhengeri-Gatonde avec la grand'route Ruhengeri-Gitarama, avec construction d'un pont de 35 m. de portée sur la rivière Mukungwa,
- c)- Pour l'année 1957 pourront être créées:  
1°) une nouvelle piste automobile de 15 Km. de long qui permettra de fermer un circuit de plus (au Buhoma-Rwankeri); 2°) deux pistes carrossables de pénétration, l'une de 14 Km., l'autre de 6 Km. Le tracé des 2 premières de ces pistes a déjà été étudié et mis sur papier.

C.- Conclusions.-

Le programme triennal ci-dessus exposé, dont une grande partie est déjà réalisée, mettra le territoire de Ruhengeri dans une position ex-